Elections Législatives du 23 Juin 1968

Union pour la Défense de la République

Electrices, Electeurs,

Depuis quatorze mois j'ai eu l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je tiens aujourd'hui, avant un scrutin qui va revêtir une importance capitale pour notre pays, à vous rendre compte de mon action sur le plan départemental et sur le plan national.

I. SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

• AGRICULTURE

Le classement du Lot parmi les zones de Rénovation Rurale nous a valu l'attribution d'un certain nombre de crédits supplémentaires :

- Voirie nationale : 210 millions d'anciens francs.
- Adduction d'eau : 250 millions d'anciens francs.
- Aménagement foncier : 205 millions d'anciens francs.
- Aménagement de villages : 140 millions d'anciens francs.
- Subvention pour les bâtiments d'élevage : 200 millions d'anciens francs.

A ces résultats très encourageants, qui ne représentent cependant qu'une première étape, il convient d'ajouter les mesures prises en ce qui concerne l'indemnité viagère de départ et les bourses d'enseignement.

Constitution d'un dossier à présenter au Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole pour l'aménagement et la remise en valeur du Causse central de la région de Livernon et de Gramat. La prise en charge de ce dossier par le F. E. O. G. A. va permettre un certain nombre de travaux, en particulier la réalisation de l'adduction d'eau à des conditions financières supportables pour les habitants de cette région défavorisée.

Création d'une zone de reboisement de 10.000 hectares au Nord de Figeac.

• ARTISANAT

Possibilité de création dans les communes de zones artisanales bénéficiant de bonifications d'intérêts de la part de l'Etat.

Possibilité pour les artisans ruraux d'emprunter au Crédit Agricole à long terme (30 ans) et à 3 %.

• INDUSTRIE

Augmentation de la prime d'implantation qui passe de 6 à 12 % à partir de la création d'un minimum de six emplois permanents.

• EDUCATION NATIONALE

Maintien des deux C. E. G. de Martel et de Vayrac, du Lycée de Saint-Céré, Nationalisation des C. E. G. de Gramat, Lacapelle-Marival, Cajarc avec décision d'extension de ce dernier. Construction d'un C. E. G. à Latronquière.

- **JEUNESSE ET SPORTS**

Interventions pour l'attribution au département d'un certain nombre de clubs de jeunes, attribution qui doit intervenir incessament.

- **TOURISME**

Aménagement du carrefour de Cressensac entre la Nationale 20 et le futur axe Brive-Méditerrannée, les crédits ont été dégagés et cet aménagement doit intervenir fin 1968 - début 1969.

Des crédits spéciaux (60 millions d'anciens francs) ont été attribués au département pour les études terminales de cette voie touristique.

II. SUR LE PLAN NATIONAL

Je m'étais présenté à vos suffrages en m'engageant à soutenir l'action du Général de Gaulle et de Georges Pompidou, je n'ai à aucun moment failli à cet engagement.

J'ai travaillé en commissions sur diverses propositions de loi, dont une concernant la garantie de l'emploi pour le travail saisonnier a été adoptée récemment.

Je suis intervenu en séance publique sur la politique générale, la jeunesse, la santé, les Déportés politiques, les Anciens Combattants d'A. F. N.

Comme je m'y étais engagé, j'ai ouvert un Secrétariat permanent à Figeac où j'ai reçu tous les Samedi après-midi ceux qui voulaient m'entretenir de leurs problèmes. J'ai aussi tenu des permanences dans les Cantons et visité un nombre important de Communes.

Voici un bref résumé de l'action que j'ai menée pendant quatorze mois, il était de mon devoir de vous en rendre compte.

Aujourd'hui notre pays se trouve pris dans la tempête. L'inaction, l'incertitude et certaines illusions ont conduit la France d'une révolte étudiante, que d'autres pays ont traversée, à une secousse sociale et à la remise en question des institutions politiques du pays.

De cette crise peut encore sortir le bien ou le mal. Le mal c'est la dislocation politique, l'effondrement de l'économie, de la monnaie et de l'emploi. Le bien c'est la réalisation en commun d'une démocratie moderne, réformatrice et juste. Si la France est un pays majeur et responsable c'est ce qu'elle fera ! Personne ne peut accepter que le sort de la France soit décidé par l'agitation des uns et le renoncement des autres.

Le 23 Juin il s'agira, une nouvelle fois, de dire oui au Général de Gaulle, il s'agira de dire oui à la République et à la France.

J'appelle donc à s'unir autour de moi tous ceux qui pensent que dans la crise actuelle le seul rempart pour notre pays contre la violence, le désordre et la ruine, est constitué par l'union de tous les patriotes qui veulent barrer la route à l'anarchie et au communisme.

Vive la République !

Vive la France !

Bernard PONS
Député sortant
Conseiller Général du Lot
Membre du Comité Central et du Bureau Exécutif de l'Union des Démocrates pour la Ve République.

Suppléant : **Guy MURAT**
Maire de CAJARC

IMP. ARTISTIQUE J. MEYERS - FIGEAC